



Réussir Autrement ...au KRTB

Maïson Familiale Rurale

du

KRTB

à

St-Clément



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

L'HISTORIQUE

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs couvre 3 MRC, ce qui représente 33 municipalités, 40 écoles et 5 centres de formation générale et professionnelle. Au total, ce sont 4 200 élèves jeunes et environ 600 équivalents temps plein qui fréquentent ces centres.

C'est en 2003 que la possibilité de créer une maison familiale rurale dans notre région est envisagée par le président de la Coalition Urgence Rurale du Bas-St-Laurent, Monsieur Adéodat St-Pierre; projet auquel les autorités de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs démontrent un intérêt certain. En 2005, face à l'intérêt de la région, il y a création du comité régional au Bas-St-Laurent, initié par la Coalition Urgence Rurale. Le comité est composé d'élus scolaires et municipaux, d'administrateurs scolaires et des représentants des milieux socioéconomiques du BSL. Puis, en 2006, la communauté de St-Clément manifeste son intérêt envers l'établissement d'une MFR sur le territoire sa municipalité appartenant à la MRC des Basques. Un autre comité est alors formé; il se compose de 4 des 8 MRC du Bas-St-Laurent, soit Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Basques. Les deux commissions scolaires, ainsi que les CLD, les SADC et les CLE prennent part eux aussi au projet en finançant et produisant une étude de faisabilité. On assiste alors à une mobilisation politique importante.

En mars 2009, avec un investissement de 500 000 \$, (incluant la part de la commission scolaire pour le service pédagogique) et grâce à l'appui de nombreux partenaires, la MFR du KRTB voit le jour dans l'ancien presbytère de St-Clément. Produit d'un modèle venu d'Europe où l'on en compte 450, la MFR du KRTB est quant à elle la 5^{ième} au Québec à ouvrir ses portes à des jeunes qui veulent **RÉUSSIR AUTREMENT!**

LE DÉPLOIEMENT DES SERVICES

La maison familiale rurale est un établissement d'enseignement secondaire général et professionnel qui offre aux jeunes de 15 à 18 ans un parcours de formation en alternance stage-études afin de compléter un Diplôme d'études professionnelles (DEP) en production laitière (en partenariat avec la Commission scolaire des Phares), bovine ou acéricole et/ou un Diplôme d'études secondaires (DES). Puisque les formations exploitées à la MFR touchent des secteurs d'activités en déficit de main-d'oeuvre, les jeunes peuvent s'attendre à un taux de placement atteignant pratiquement les 100 % dans leur secteur d'activité.

On peut aussi y suivre un parcours sur mesure pour l'obtention d'un certificat menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé dans une grande variété de domaines. L'approche est personnalisée et adaptée aux besoins de chaque élève. Les maîtres de stage sont formés et suivis, ils sont également dotés d'outils pédagogiques et soutenus par un superviseur de stage pour offrir la meilleure formation pratique possible aux jeunes. La MFR est la seule qui permette actuellement de poursuivre en même temps une formation générale et une formation professionnelle et les diplômes sont reconnus par le ministère de l'Éducation. Le DES de la MFR permet également de poursuivre des études collégiales, comme l'on fait 40% des finissants d'une autre MFR l'an dernier.

La MFR c'est aussi un pensionnat qui peut loger 24 élèves, ce qui permet aux jeunes de vivre une expérience communautaire unique, puisqu'ils partagent loisirs et responsabilités. Les cours sont quant à eux donnés à la salle municipale de St-Clément. La formule alternance stage-études, 2 semaines en stage chez des maîtres de stage et deux semaines à l'école, permet aux jeunes de voir immédiatement qu'est-ce que sera leur métier, de les mettre en action au fur et à mesure qu'ils voient leurs modules de cours et évite la routine du système d'éducation traditionnel.

Voilà toutes des conditions favorisant la persévérance scolaire. Les statistiques le prouvent; les taux de réussite se situent entre 80 et 90 %, mais le succès de la MFR le prouve aussi. En effet, à son démarrage, on comptait 11 élèves et 3 enseignants et en 2009-2010, ce sont 26 élèves qui ont débuté une formation; 10 en diplôme études professionnelles et 16 en semi-spécialisés. Une enseignante-ressource a même été ajoutée au 3 enseignants déjà en place.

RÔLE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

La Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs a injecté des sommes au démarrage, mais là ne s'arrête pas la participation de celle-ci. En effet, elle assure la formation pédagogique, l'embauche et la supervision des enseignants et elle voit au suivi des stages. Le directeur de centres participe, quant à lui, au conseil d'administration de la coopérative.

LES RETOMBÉES ESCOMPTÉES

Au départ le comité de la maison familiale rurale s'était fixé des objectifs. Voici en gros les retombées escomptées :

- 4 emplois créés et 270 000 \$ en investissement (immobilisations) dans le milieu.
- À capacité totale, le premier pavillon accueillera 48 jeunes par année. Si 30 d'entre eux complètent le DES au lieu de décrocher, c'est 90 000 \$ de revenu disponible supplémentaire (net d'impôt) généré chaque année pour toute la région
- Les seules 15 inscriptions à l'ouverture, si elles se répartissent selon les prévisions, pourraient signifier des retombées importantes en pouvoir d'achat par MRC (net d'impôt), si chaque jeune obtient son DES :
 - Kamouraska : 12 000 \$ par année
 - Rivière-du-Loup : 12 000 \$ par année
 - Témiscouata : 12 000 \$ par année
 - Les Basques : 9 000 \$ par année

À noter que les 15 inscriptions à l'ouverture se répartissaient ainsi :

- Kamouraska : 2 inscriptions et 2 potentielles
- Rivière-du-Loup : 3 inscriptions et 1 potentielle
- Témiscouata : 4 inscriptions
- Les Basques : 1 inscription et 2 potentielles